

ASSEZ DE MENSONGES ! FAISONS LA LUMIÈRE !

Fresnes, le 05 juin 2025

Nous avons constaté depuis quelques jours les récentes campagnes de désinformation menées par **FO Justice**. Ces tentatives visent à semer le trouble parmi les agents et à travestir la réalité concernant la **Protection Sociale Complémentaire (PSC)**. Il est temps pour **UFAP-UNSa Justice de Paris** d'établir les faits clairement et de répondre avec transparence.

L'adhésion à la **PSC** n'est pas le fruit d'une décision syndicale, mais une obligation légale imposée par la loi et l'ordonnance du 17 février 2021. Tous les agents de la fonction publique doivent y adhérer. **L'UNSa Fonction Publique** s'est abstenue sur le principe de l'obligation, tandis que **FO** a soutenu ce projet sans condition. Qui est donc le véritable responsable ici ?

Le panier de soins, qui constitue le socle de la **PSC**, a été élaboré grâce à une négociation collective impliquant les syndicats, y compris **FO**, qui a validé cet accord. Leur retournement actuel ne fait que souligner leur manque de cohérence. **Quelle hypocrisie !!!**

La sélection de l'opérateur "**Intériale**" s'est faite dans la plus grande transparence, respectant les règles du marché public. Les critères de sélection étaient clairs et objectifs, garantissant ainsi l'intégrité du processus. L'accord du 25 juin 2024, soutenu par les six syndicats, dont **FORCE OUVRIÈRE**, reflète un consensus et non un choix isolé. La mutuelle retenue est donc celle qui a obtenu la meilleure cotation, avec des cotisations pour les actifs et les ayants droits encadrés et imposés par l'Etat !
Comment **FO** peut accuser les organisations syndicales sur ce sujet ???

Les attaques, les cris de trahison et de manipulation de FO Justice visent uniquement à camoufler leur inaction et leur opportunisme électoral.

À L'UFAP-UNSa Justice nous ne nous contentons pas de dénoncer mais nous agissons ! C'est pour cela que nous demandons à l'Administration Pénitentiaire, la mise en place de session d'information et d'accompagnement pour aider chaque agent à comprendre la PSC :

- Organiser des ateliers dans chaque établissement pour informer les agents sur leurs droits et les options de la **PSC**.
- Mettre en place un service dédié pour répondre aux questions individuelles et accompagner chaque agent dans ses démarches.

Depuis le début, **l'UFAP-UNSa Justice** a toujours exigé des garanties pour les agents. Nous avons formulé des propositions concrètes et demandé un accompagnement personnalisé afin que chaque agent puisse comprendre la réforme et choisir la formule la plus adaptée à ses besoins.

L'UFAP-UNSa Justice de l'Union Régionale de Paris reste ferme dans ses engagements pour défendre les intérêts des agents. Nous ne laisserons pas FO manipuler la vérité pour servir ses propres intérêts ou celle d'une mutuelle non retenue...

Pour Union Régionale UFAP-UNSa Justice Paris
Le Secrétaire Général
Luckenson AUGUSTIN